

**CLUB DE VOILE POINTE-CLAIRE
LISTE DES FRAIS – 2024**

TARIF D'ENTRÉE : Pour les membres de catégorie Senior-propriétaire de bateau seulement : 2,100\$ ou par versements de 565\$ par année pendant quatre ans.

COTISATION ANNUELLE : Voir au verso SVP.

FRAIS DE SERVICE MINIMUM : Pour l'achat de nourriture et de breuvages (avant taxes) seulement. Voir au verso SVP.

QUILLARDS & BATEAUX À MOTEUR	
EMPLACEMENTS AUX QUAIS – L'ÉTÉ	
Classe I (LHT: 33'-38' largeur: 10'6" – 12')	\$1,750
Classe II (LHT: 27'-32'11" largeur: 9'6" – 10.5')	\$1,535
Classe III (LHT: 24'- 26'11" largeur: moins de 9'6")	\$1,360
Classe IV (LHT: moins de 24' largeur: moins de 9'6")	\$1,265
CALE-SÈCHE/DANS LA COUR L'ÉTÉ	
Cale-sèche sur une remorque	100% du prix d'emplacement au quai (pas de frais de mise/sortie d'eau)
Entreposage sur une remorque ou un ber dans la cour	100% du prix d'emplacement au quai + \$370 (1ère année seulement. Années suivantes prix de l'emplacement au quai seulement, selon la disponibilité)
Entreposage des remorques des bateaux en mouillage mais non entreposés au club l'hiver précédent	\$370
FRAIS D'HIVER	
Mise à l'eau, mise en cale sèche & entreposage	\$5,70 / pd carré, facturé en deux paiements (25% 1 avril, 75% 1er septembre)
Entreposage -bateaux en cale-sèche	\$2,85 / pd carré
Crédit si le bateau n'est pas entreposé au Club l'hiver	\$2,85 /pd carré
CATAMARANS, DÉRIVEURS, KAYAKS, PLANCHES	
DANS LA COUR L'ÉTÉ	
Dériveur sur un chariot	\$430
Dinghy, kayak, planches sur supports	\$165
Catamaran sur un chariot	100% du prix d'un emplacement équivalent au quai
Catamaran sur une rampe	\$1,265
FRAIS D'HIVER	
À l'intérieur sur une remorque	\$435
À l'intérieur sur support	\$260
À l'extérieur sur une remorque	\$260
À l'extérieur sur support	\$170
AUTRES FRAIS	
L'utilisation de la grue Broderson	\$305 / heure (minimum une heure)
Bateau pas prêt pour la mise à l'eau ou la mise en cale-sèche	\$420
Infraction aux règlements du port après deux avertissements)	\$160 (jusqu'à) + le coût du matériel (défense, ligne de quai &+)
Travaux exécutés par le personnel du PCYC (cour, port &+)	\$85 / heure (minimum une heure par employé)
Vidange (non-membre)	\$55
Utilisation du treuil (non-membres)	\$95
Quai des visiteurs (trois nuits gratuites pour membres des clubs offrant des privilèges de réciprocités)	\$3,60 / pd linéaire/nuit
Location des casiers	\$70 grand / \$55 petit
Chèque sans provision	\$35
Comptes en souffrance plus de 30 jours	2% / mois
Équipage (non membre) limité aux événements PCYC. Peut être renouvelé une fois.	\$335

FRAIS D’AFFICHAGE. Les noms des membres qui auront des comptes en souffrance de plus de 60 jours seront affichés au babillard. L'YCPC débitera le compte de ces membres d'une amende de 120 \$. De plus, tous les privilèges d'adhésion seront suspendus jusqu'à ce que le solde du compte soit payé au complet. Tous les prix sont assujettis à la TPS et la TVQ. Les embarcations se joignant à la flotte après le 1er août devront défrayer 50% des droits de quai publiés.

COTISATIONS ANNUELLES DES MEMBRES 2024
2024 ANNUAL MEMBERSHIP FEES

Catégorie / Category	Frais/Fees	Frais de service Minimum Service charge
Membre Sénior-35 ans et plus / Senior Member -35 years and over		
Propriétaire de bateau / Boat Owner *	\$1,345	\$450
Équipage ou Non-propriétaire de bateau / Crew or Non-Boat Owner	\$670	\$450
Handicapé / Disabled	\$670	\$225
Membre aîné- 70 ans et plus et membre en bonne et due forme depuis dix ans - Elder Member -70 years of age and a member in good standing for 10 years		
Handicapé / Disabled	\$670	\$225
Handicapé / Disabled	\$335	\$110
Membre associé -25 à 34 ans / Associate Member- 25 to 34 years		
Handicapé / Disabled	\$670	\$225
Handicapé / Disabled	\$335	\$110
Membre intermédiaire-18 à 24 ans Jusqu' à 27 ans pour les étudiants à temps plein Intermediate Member- 18 to 24 years Up to 27 years for full time students		
Handicapé / Disabled	\$335	\$110
Handicapé / Disabled	\$170	\$110
Membre junior -12 à 17 ans et membre de l'équipe de course / Junior Member- 12 to 17 years and race team member		
	\$135	
Membre Non-Resident / Non-Resident Member		
	\$105	-
Membre Inactif / Inactive Member		
	\$105	-
Corithian fund contribution / Soutien aux Jeunes Athlètes (Senior, Intermediate & Associate Members)		
	\$5	-

- Toute cotisation spéciale votée lors de l'assemblée générale s'applique à toutes les catégories de membres du Club.
All membership fees are subject to all assessments when approved by the membership.
- Frais des membres basés sur l'âge à partir du 1er janvier DE CHAQUE ANNÉE / Membership fees are based on age as of January 1st OF EACH YEAR
- *Le montant de Frais Minimum est avant taxes. *The Minimum Charge amount is before taxes.*
- Aucun frais de membre Junior ne s'applique aux enfants de membres de moins de 18 ans
No Junior Membership fee will apply to members' children under the age of 18
- Seuls les nouveaux membres admis au sein du Club entre le 1 août et le 31 octobre pourront défrayer 50% des droits d'adhésion publiés et des frais de service minimum. *Only new members elected to the Club between August 1 and October 31 will be charged 50% of the membership fee and minimum charge.*
- *** *Les membres de la catégorie Équipage Sénior n'auront aucun frais minimum de bar pour leur première année d'adhésion au club.
Senior Crew members will have their bar minimum fee waived for their first year of joining the club.*